

L'Info-SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

À noter : l'Info SCCCUL paraîtra désormais le 1er du mois

Actualités

► Publication de notre nouvelle convention collective, [2013-2016](#) !

À la suite de la signature de notre convention collective, le vendredi 25 octobre 2013 ([Le Fil du 31 octobre 2013](#)), nous annonçons maintenant sa publication sur le site du VRRH (Vice-rectorat aux ressources humaines) ainsi que sur le site du SCCCUL. Veillez lire attentivement la [Lettre d'entente n° 11](#) (page 167) qui porte sur les mesures transitoires touchant l'application de la nouvelle convention. Certaines de ces mesures pourraient vous concerner. Nous attirons aussi votre attention sur le [chapitre 23- Traitement](#) (page 83) qui explique le versement du traitement salarial et l'indemnité de vacances.

► Versement de la rétroactivité

Les chargés de cours qui étaient sous contrat pendant la période de négociation recevront le versement de la rétroactivité, selon les ententes prises avec le Vice-rectorat aux ressources humaines.

- **Pour les chargés d'enseignement** : le versement se fera sur la paie du **6 novembre**;
- **Pour les chargés de cours rémunérés à l'heure** (à la leçon, tâches liées, vacation et superviseur de stage en service social) : le versement se fera sur la paie du **20 novembre**;
- **Pour les chargés de cours rémunérés à contrat** (forfait, lettre d'entente à contrat (forfait, lettre d'entente n° 1 et superviseurs de stage en éducation) : le versement se fera sur la paie du **4 décembre**.

● Aux chargés de cours retraités ou qui prendront leur retraite

Le SCCCUL a entrepris il y a quelque temps des démarches auprès de [l'Association des retraités de l'Université Laval \(ARUL\)](#) afin de faire reconnaître les chargés de cours parmi ses membres. Cette reconnaissance des chargés de cours au sein de l'ARUL – une association ouverte à tous les corps d'emploi de l'Université Laval dont les membres bénéficient d'une rente de cette institution –, nécessite certains changements aux statuts et règlements de l'ARUL, qui n'ont pas encore été entérinés. Toutefois, ces statuts et règlements permettent déjà d'accepter des personnes ne répondant pas aux critères officiels du *membership*. Il suffit en effet qu'un membre du Conseil d'administration cautionne ceux qui en font la demande, ce que s'est engagé à faire le président de l'ARUL. Ainsi, celles et ceux parmi les chargées et chargés de cours déjà à la retraite ou qui le seront bientôt peuvent faire partie de l'ARUL et bénéficier des avantages qui en découlent.

Pour le SCCCUL, il s'agit là d'une autre façon d'augmenter la reconnaissance des chargées et chargés de cours au sein de la communauté universitaire, en donnant l'occasion à ceux et celles qui le

souhaitent de conserver un lien étroit avec l'institution à laquelle ils ont consacré une grande partie de leur vie professionnelle, et ce, au même titre que les autres corps d'emploi. Notre objectif, ici, est de voir les membres de l'ARUL porter un intérêt nouveau à des collègues chargés de cours qu'ils ont côtoyés pendant leur vie professionnelle et qui sont devenus, comme eux, des retraités.

Faire partie de l'ARUL est une façon originale pour nos camarades retraités de continuer le travail de sensibilisation à l'apport des chargés de cours à leur université et à leur reconnaissance comme membre à part entière de notre communauté.

Pour plus d'informations, nous tenons à votre disposition des formulaires d'adhésion ainsi que des exemplaires du bulletin des retraités de l'Université Laval, *LE TRAIT D'UNION*.

● **Tournée des locaux réservés aux chargés de cours sur le campus**

Le Syndicat a entrepris cet automne une tournée des différents locaux réservés aux chargés de cours dans les départements du campus. C'est la première fois que le Syndicat procède à un inventaire systématique des locaux mis à la disposition de ses membres. Bien que la plupart des départements se conforment à la convention collective qui stipule que l'Employeur doit mettre à la disposition de chaque chargé de cours « un bureau meublé ou l'équivalent » ainsi que « le service téléphonique de base, la messagerie vocale, le branchement au réseau informatique, l'accès à un ordinateur branché au réseau informatique et à une imprimante à proximité du bureau » (article 11.16), il y a parfois des manquements que le Syndicat est en train de relever.

Si vous avez des remarques, des informations ou des demandes à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter, soit par courriel soit par téléphone.

Echos du Comité des relations du travail (CRT)

► **Demandes de perfectionnement de longue durée**

À la suite de la signature de notre nouvelle convention, les dates de demande de perfectionnement de longue durée ont été modifiées. Les périodes de perfectionnement sont réparties en trois temps, selon les sessions, au cours de l'année. Nous portons à votre attention qu'une nouvelle date a été instaurée pour les projets se déroulant pendant la session d'automne.

Les demandes de [perfectionnement de longue durée](#) pour les projets à réaliser au cours de la session d'hiver 2014 devront être déposées au Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH) au plus tard le **15 novembre 2013, à 17 h.**

Pour plus d'informations sur les critères à considérer dans la rédaction de votre projet, consultez l'**Annexe J** du texte de la convention qui vous a été envoyé par courriel récemment, ou contactez un agent ou une agente du Comité des relations de travail soit par courriel (scccul@scccul.ulaval.ca) soit au téléphone (418-656-2202).

Les nouvelles dates de tombée des demandes de perfectionnement longue durée sont :

- **le 15 novembre pour la session d'hiver;**
- **le 15 mars pour la session d'été;**
- **nouveau : le 1^{er} juin pour la session d'automne.**

Toute demande reçue après ce moment sera refusée.

► Question de retraite

Depuis la signature de la nouvelle convention, une question est régulièrement soulevée !

Le régime de retraite et l'allocation de retraite, est-ce la même chose ?

Le régime de retraite est un montant prélevé sur votre salaire. C'est une cotisation volontaire et, pour ceux qui cotisent, ce montant servira le jour où vous prendrez votre retraite.

L'allocation de retraite est le montant que certains chargés de cours peuvent recevoir au moment où ils prennent leur retraite. C'est ce qu'on appelle habituellement « la prime de départ ». Pour obtenir cette prime, il faut être en lien d'emploi, avoir 100 points de classement et être âgé d'au moins 60 ans.

Le chargé de cours qui veut recevoir l'allocation de retraite a jusqu'au **1^{er} mars 2014** pour annoncer son départ à la retraite et doit prendre sa retraite au plus tard le **30 avril 2014**. Une personne qui s'en prévaut ne peut ensuite est réembauchée à titre de chargée de cours.

Nous vous rappelons qu'à partir du 1^{er} mai 2014, l'allocation de retraite est suspendue !

► À venir en novembre

7 novembre : Élection de chargés de cours aux instances universitaires

Les membres du [collège électoral des chargés de cours](#) se réuniront, le jeudi 7 novembre, dans le but d'élire des chargés de cours aux instances universitaires suivantes :

- *Conseil universitaire* : un poste, mandat de 2 ans;
- *Commission des études* : deux postes, mandat de 2 ans;
- *Comité de valorisation de l'enseignement* : un poste, mandat de 1 an;
- *Comité-conseil de la Bibliothèque* : un poste, mandat de 1 an.

La présence de chargés de cours au sein des instances de l'Université est importante par le fait qu'elle assure notre visibilité à divers échelons de la structure universitaire. Il est tout aussi important que les membres élus à ces instances tiennent régulièrement informé l'exécutif du syndicat lorsque sont mises en cause la convention des chargés de cours ainsi que les conditions d'exercice de leur profession d'enseignant.

14 novembre : Campagne CSN *Et si on avançait*

Le SCCCUL invite tous ses membres à participer à une consultation organisée par le Conseil Central de Québec Chaudière – Appalaches dans le cadre de la campagne de la CSN [Et si on avançait](#). L'évènement a lieu le **14 novembre 2013**, au 155, boulevard Charest Est, Édifice CSN. La rencontre débutera à 17 h 30. Si vous êtes intéressés, prière de vous inscrire, auprès de Louise Néron, secrétaire générale du SCCCUL, puisqu'un goûter sera offert.



Ces rencontres ont pour objectif d'échanger sur plusieurs enjeux qui nous affectent au quotidien comme travailleuses et travailleurs et également comme citoyennes et citoyens. Que l'on pense à la qualité des services publics et des

programmes sociaux, à la précarisation de l'emploi, à l'assurance-emploi, à l'endettement des familles ou aux négociations de plus en plus difficiles. Le but de cet échange est d'alimenter nos discussions et d'avancer des idées pour agir ensemble et reprendre collectivement la route vers le progrès social.

► 22 novembre : Journée nationale des chargées et chargés de cours FNEEQ

Le 22 novembre prochain se tiendra une journée de conférences offertes par des chargées et chargés de cours de l'Université Laval. Cette journée de conférences est organisée dans le cadre de la 14^e *Journée nationale des chargées et chargés de cours* présentée par la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec) depuis 1999. Cette journée s'inscrit dans une démarche nationale de valorisation de la place des chargées et chargés de cours dans l'enseignement universitaire visant une meilleure reconnaissance de notre contribution à la vie intellectuelle universitaire. Le SCCCUL a choisi, pour une deuxième année, de mettre en valeur la multiplicité des champs d'expertise des chargés de cours et la qualité de la formation qu'ils offrent principalement au 1^{er} cycle, mais aussi aux 2^e et 3^e cycles.

Cette année, neuf conférenciers présenteront autant d'exposés démontrant leurs champs d'expertise dans l'enseignement universitaire ou la vie professionnelle : sociologie, communications, droit, éducation physique, jeux vidéos, littérature, criminologie.

L'horaire de cette journée sera publié bientôt. Surveillez les affiches dans vos départements respectifs et venez nombreux écouter une, deux, trois ou toutes ces conférences!

Ce qui s'est passé en octobre

2 octobre : Fête de départ pour Aline Pageau Lauzière

Le 2 octobre, une quarantaine de chargés de cours ont participé à la fête organisée dans le but de souligner le départ à la retraite d'Aline Pageau Lauzière, agente de relations du travail au SCCCUL de 1998 à 2013. Plusieurs d'entre eux ont tenu à exprimer publiquement leur reconnaissance à Aline et leur appréciation du travail qu'elle a accompli auprès des chargés de cours tandis que d'autres, trop éloignés, ont envoyé des mots lus pour l'occasion par le président, Puma Freytag. Un ex-membre du Vice-rectorat aux ressources humaines était aussi parmi les invités.

8 octobre : Assemblée générale du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA-CSN)

Des membres du Conseil exécutif ont assisté à la 1^{re} réunion de l'assemblée générale du Conseil Central de Québec Chaudière-Appalaches le mardi 8 octobre 2013. Une activité thématique des plus intéressantes sur les enjeux énergétiques du Québec, qui a débuté par une conférence de Steven Guilbault, cofondateur d'Équiterre. M. Guilbault a expliqué les dangers inhérents à la réalisation des deux grands projets d'oléoducs transportant du pétrole à travers notre région. Ensuite, Pierre Patry, trésorier de la CSN, a présenté la campagne CSN *Et si on avançait*. Ensemble, les participants ont réfléchi à la façon de présenter cette campagne aux syndicats affiliés au Conseil central afin de rejoindre un maximum de membres.

► 10 octobre : Le SCCCUL devant la Commission nationale de l'assurance-emploi

Le 10 octobre dernier, Puma Freytag a présenté le mémoire élaboré par le SCCCUL devant la *Commission nationale de l'assurance-emploi* mise sur pied par le gouvernement Marois dans le but de connaître les effets de la réforme de ce programme fédéral sur les travailleurs du Québec. En raison de notre statut d'enseignants non permanents et du recours fréquent de nombreux chargés de cours à l'assurance-emploi, le SCCCUL a jugé bon de faire valoir notre point de vue devant les commissaires.

Ce mémoire présente d'abord un portrait concis du corps d'emploi que nous sommes au sein de l'Université Laval en soulignant « le pourquoi, le comment et la raison d'être » (historiques et actuels) des chargés de cours. Cette mise au point éclaire les raisons structurelles pour lesquelles des chargés de cours font appel de façon récurrente à l'assurance-emploi et met en garde contre les dommages importants pouvant survenir dans l'enseignement universitaire advenant un accroissement notable de leur précarité financière. Le mémoire fait aussi état des résultats du sondage mené auprès des chargés de cours. Si peu de problèmes ont été mentionnés relativement à la réforme récente de l'assurance-emploi, en revanche, plusieurs chargés de cours ont suggéré des recommandations qui ont été intégrées au contenu du mémoire.

Ce mémoire a été déposé à la FNEEQ pour consultations ultérieures par les autres syndicats. On peut en lire le texte [ICI](#)

22 octobre : Conférence

À l'occasion de la *Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail* de la CSN, le Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUL) a présenté, à l'atrium Jean-Guy Paquet du pavillon Alphonse-Desjardins, une conférence de madame Hélène Charron, chargée de cours et chercheure associée à la Chaire Claire-Bonenfant. Cette conférence, intitulée « [L'articulation famille-travail, un enjeu collectif](#) », a abordé différents aspects, historiques et sociologiques, de la problématique famille/travail. On peut consulter le diaporama (ppt) de sa conférence [ICI](#).

29 octobre : Journée d'accueil des nouveaux chargés de cours

Le 29 octobre, le Syndicat a invité les chargées et chargés de cours nouvellement engagés à venir rencontrer les membres de l'exécutif ainsi que les agents de relations du travail. Cette rencontre conviviale autour d'un repas a pour but de faire connaître aux nouveaux chargés de cours le fonctionnement du Syndicat, les droits et privilèges qui se rattachent à leurs fonctions ainsi que les enjeux et valeurs que nous défendons en tant qu'organisation syndicale.

► À lire, à voir, à écouter

- Étude de l'IRIS : « [Logiciels libres : réduction des coûts et souveraineté numérique](#) », (20 septembre 2013)
- Vidéo de McGill : Une vidéo en appui à la négociation de la première convention collective pour les chargées et les chargés de cours de l'Université McGill. Pour visionner la [vidéo AGSEM /chargés de cours de McGill](#).
- Communiqué FNEEQ sur la [Journée mondiale des enseignants et enseignantes \(UNESCO\)](#)

- Étude de Léo Paul Lauzon, Martine Lauzon et Frédéric Rogenmoser sur le syndicalisme :
« [Portrait du syndicalisme : au-delà des mythes](#) ».

► Informez-nous !

Informez-nous de vos activités professionnelles : lancement d'un livre, publication d'un article; obtention d'un prix, de subventions de recherche; participation à un colloque, à un congrès; organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du Syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique.

Pour nous contacter : communications@scccul.ulaval.ca.

► Lancement :

Jean-Claude Bernheim, chargé de cours en criminologie à l'École de service social vous invite au lancement de son dernier livre, [Un escadron de la mort au Québec](#), qui aura lieu à Montréal et à Québec les 13 et 14 novembre prochains.

À MONTRÉAL : le mercredi 13 novembre de 17 h à 19 h au [Resto-Bar Chez Le Portugais](#), 4134, boul. Saint-Laurent (entre les rues Duluth et Rachel);

À QUÉBEC : le jeudi 14 novembre, de 17 h à 19h chez [L'Ozone Laurier](#), 2810, boul. Laurier, Sainte-Foy (stationnement gratuit).

Pour plus d'infos, consulter les pages Facebook respectives des deux événements, que vous obtiendrez en cliquant sur les noms des deux restos-bars ci-dessus.

L'Équipe du SCCCUL
[SCCCUL sur Facebook !](#)



[Rejoignez le](#)